

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du MERCREDI 19 MARS 2025 à 18 h 30
- Salle de l'Association « l'Age Heureux » -
70 avenue Jean-Jaurès - 2^{ème} étage**

N° DCA2025-03-19/01

Présents : Pierrick DUCIMETIERE Président ;

Sandrine BUISSON – Sylvie CHARNAUD – Virginie DANG VAN SUNG – Marie FISCHER – Marc LOCATELLI –
Laurence POTIER-GABRION – Claude THABUIS ;

Alain COSTA – Jacqueline ODOIX – Claire POULIN – Lucienne THABUIS – Antipas TOUATAM.

Excusés avec procuration : Saïda HADDOUR (procuration à Pierrick DUCIMETIERE) – Bénédicte ESPINASSE (procuration à
Lucienne THABUIS) ;

Excusés : Cyril KERGADALLAN, Stéphane DEVILLE-CAVELLIN.

Membres en exercice : dix-sept / Membres votants : quinze

Objet : Compte de gestion 2024 du CCAS

Vu le compte de gestion remis par le Comptable Public,

Considérant que le compte de gestion établi par le Comptable Public est conforme au compte administratif du CCAS
voté ce jour,

Le Conseil d'administration, après avoir entendu les explications et après en avoir délibéré, par **15 voix « POUR », 0
voix « CONTRE » et 0 « ABSTENTION »**,

- **Approuve** le compte de gestion 2024 établi par le Comptable Public (SGC de Bonneville).

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-préfecture
de Bonneville le **27 MARS 2025**
Publié le
Notifié le **27 MARS 2025**
Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE



Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 20 mars 2025
Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE

